

**QUESTION ORALE DE MME PÉCRIAUX À MME TELLIER, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA NATURE, DE LA FORÊT, DE LA RURALITÉ ET DU BIEN-ÊTRE ANIMAL, SUR « LA POLLUTION LUMINEUSE »**

**M. le Président.** - L'ordre du jour appelle la question orale de Mme Pécriaux à Mme Tellier, Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal, sur « la pollution lumineuse ».

La parole est à Mme Pécriaux pour poser sa question.

**Mme Pécriaux (PS).** - Madame la Ministre, il y a quelques jours, un reportage sur France 2 a mis en lumière, et c'est le cas de le dire, une problématique importante, la pollution lumineuse. La pollution lumineuse, ou photo pollution, comme les éclairages artificiels si nombreux et omniprésents, nuisent à l'obscurité normale et souhaitable de la nuit. En effet, des méga-serres de production de tomates sont illuminées toute la nuit pour un rendement optimal et intensif. Ces cultures sont le résultat d'une consommation toujours plus excessive de tout et à tout moment de l'année. Cette pollution lumineuse a des effets néfastes sur la biodiversité locale, mort d'insectes en grand nombre, sur les oiseaux qui chantent toute la nuit et forcément le jour et qui perdent leurs repères en vol, ainsi que sur la santé de l'homme.

La photo pollution bouleverse les rythmes biologiques et auraient pour conséquence des altérations du système hormonal, ce qui affecte le sommeil, la libido, le vieillissement.

Madame la ministre, voici mes questions : pouvez-vous nous informer de l'existence en Wallonie de telles serres qui ont un impact néfaste sur la biodiversité et la santé de l'homme en Région wallonne ? Si oui, a-t-on déjà analysé l'impact de ce type de serre sur la biodiversité locale et le bien-être des oiseaux et la santé de l'homme, là où elles sont implantées ? Si non, quelles seraient les mesures préventives prises par le Gouvernement afin d'éviter ce type d'implantation ? Merci pour vos éléments de réponse.

**M. le Président.** - La parole est à Mme la Ministre Tellier.

**Mme Tellier,** Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal. - Madame la Députée, l'impact de l'éclairage artificiel nocturne mérite effectivement une attention, tant en matière de santé publique qu'en matière de biodiversité. Les méga serres de culture de tomates ou de tout autres plantes et les serres en général ne sont pas classées au sens du permis d'environnement et ne doivent donc pas faire l'objet d'un permis d'environnement ni d'une déclaration. De ce fait, l'administration ne dispose pas d'informations précises concernant l'existence de telles méga-serres en Wallonie, et a fortiori de données ou d'analyses de leurs impacts sur la biodiversité, les oiseaux et la santé humaine, là où elles seraient implantées.

Aucun problème de ce type n'a cependant été porté à la connaissance de l'administration et ce mode de production n'est pas caractéristique de notre agriculture, même si quelques établissements d'enseignement et de recherche en Wallonie disposent de serres de plus petite taille illuminées la nuit.

D'une manière générale, pour toute activité soumise à permis ou à déclaration susceptible de générer une pollution lumineuse, mes services sont informés de la nécessité d'être vigilants à cet aspect lors de la délivrance de permis et d'autorisations, en adéquation avec la loi sur la conservation de la nature, loi dont un des objectifs est précisément d'éviter les perturbations intentionnelles des espèces et de leur biotope naturel.

Il n'existe pas, à l'heure actuelle, de législation wallonne spécifique sur les nuisances liées à la lumière. À l'heure où le coût de l'éclairage nocturne se trouve drastiquement réduit grâce à la technologie LED, il est tout à fait opportun que la Wallonie puisse s'équiper d'éclairages nocturnes dont l'indice ULOR vaut 0, c'est-à-dire sans flux de lumière émis vers le ciel. Ce paramètre est déjà pris en compte dans les marchés publics de renouvellement et d'éclairage des voiries publiques, tel que le plan Lumière 4.0 de la SOFICO et du SPW Mobilité et Infrastructure ou le plan Illumine d'ORES.

**M. le Président.** - La parole est à Mme Pécriaux.

**Mme Pécriaux (PS).** - Je tiens à remercier Mme la Ministre pour sa réponse détaillée. Je pense que c'est une question importante liée à la santé, à la santé publique et que nous devons être vigilants, et vous en particulier.